



## ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

**E 2634** Election d'une ou d'un Juge assesseur à la Commission de conciliation en matière de baux et loyers, représentant les bailleurs, en remplacement de M. Pierre MAURON, qui atteint la limite d'âge (entrée en fonction immédiate)

**Les candidatures doivent être accompagnées :**

- **d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1 LRGC) ;
- **du préavis du Conseil supérieur de la magistrature** (art. 127 Cst, 22 LOJ et 107, al. 2 LRGC).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève) ;
- b) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- c) une attestation de l'office des poursuites ;
- d) une attestation de l'office des faillites ;
- e) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 21 août 2019 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **29 et 30 août 2019**.

Le sautier :  
Laurent Koelliker

*Publication dans la Feuille d'avis officielle du 6 août 2019*

*Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature, Commission judiciaire interpartis et CGI*

---

### INSCRIPTION

Nom, prénom : .....

Date de naissance : ..... Parti politique : .....

Domicile: .....

Profession : ..... Tél. portable: .....

Tél. prof. : ..... Tél. privé : .....

Signature : ..... E-mail : .....